

## **POINT ÉTAPE - FRANCHISSEMENT AU-DESSUS DE L'A20**

### **Problèmes techniques lors de l'opération de dévérinage**

#### **Remise du rapport complet à la Préfecture**

Actuellement a lieu le chantier de franchissement de l'A20 qui reliera les quartiers du Puy Ponchet de la Bastide.

L'opération de lancement du pont avait débuté le mercredi 15 juin et devait se finaliser mercredi 22 juin. Durant la nuit du mardi 21 juin au mercredi 22 juin avait lieu l'opération de dévérinage qui permettait d'abaisser le pont d'un mètre côté Puy Ponchet pour axer définitivement au quartier de La Bastide.

**Vers 22h15 le mardi 21 juin**, l'un des deux vérins situés coté Puy-Ponchet est tombé sur le sol. Aussi, le pont est aujourd'hui légèrement penché. L'opération de glissement a été interrompue. Sont arrivés rapidement sur le site les équipes de l'entreprise Eiffage Métal France pour dresser un bilan précis et fixer les interventions à venir avant la réouverture de l'Autoroute.

#### **Opérations réalisées entre le mercredi 22 juin et le mardi 28 juin :**

- La mise en sécurité de l'ouvrage à 100% avec l'installation d'équipements de sécurité sur l'ensemble de la structure.
- Le dépôt de toutes les pièces défectueuses situées sur les palées provisoires du Puy-Ponchet (vérin et autres pièces métalliques).
- La réalisation de la simulation 3D de la structure dans son état actuel, nous permettant d'illustrer les efforts qu'on subit les armatures métalliques lors de l'incident et de modéliser les compléments d'installation à mettre en place pour relancer le chantier.
- L'installation de nouveaux vérins sur les deux piliers provisoires côté Puy-Ponchet, opération indispensable pour nous permettre de relancer le lancement du pont.

**En parallèle à ces différentes opérations sur site**, le maître d'œuvre du chantier (la société SCE) a constitué un dossier technique comprenant les documents d'exécution (plans et notes de calcul), le compte rendu de l'incident et les mesures prises pour la sécurisation et le renforcement du site.

Suite à cela, le maître d'œuvre a envoyé les premières pièces techniques au service expert de l'État, le CEREMA, qui en a pris connaissance aujourd'hui et qui viendra d'ici la fin de semaine inspecter l'armature sur place.

Demain, les services de l'État viendront terminer le nettoyage de la voie circulée de l'Autoroute. Le dossier complet a donc été remis à la Préfecture, seule autorité ayant compétence pour rouvrir l'Autoroute. Limoges Métropole a aujourd'hui répondu à l'ensemble des demandes de l'État. Les services de l'État disposent désormais de l'ensemble des éléments techniques et expertises pour leur permettre de prendre une décision concernant l'ouverture de l'autoroute.

## Déviations prévues pour les usagers

La déviation de l'autoroute A20, entre Limoges et Panazol, est maintenue pour le moment.

En direction du Sud (sens Paris – province) : vous devrez sortir de l'autoroute à l'échangeur n°30 "Limoges-Nord", emprunter le boulevard Robert-Schuman, l'avenue Louis-Armand, l'avenue Jean-Monnet (RD250), l'avenue Benoît-Frachon (RD250), la route du Palais (RD29) pour rejoindre l'autoroute A20 par la bretelle d'entrée de l'échangeur n°33 « Limoges Centre ».

En direction du Nord (sens province – Paris) : il faut sortir de l'autoroute à l'échangeur n°33 "Limoges-Centre", emprunter la route du Palais (RD29), l'avenue Benoît-Frachon (RD250), l'avenue Jean-Monnet (RD250), le Boulevard Robert-Schuman, pour rejoindre l'autoroute A20 par la bretelle d'entrée de l'échangeur n°30 « Limoges-Nord ».

Une signalisation temporaire ainsi que des limitations de vitesse sont mises en place.

